



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

11 août 2026

ASSEMBLEE NATIONALE/OUVERTURE DE LA 2^E SESSION EXTRAORDINAIRE :

TROIS PROJETS DE LOI MAJEURS PREVUS POUR EXAMEN

Lomé, 11 août (ATOP) - Le président de l'Assemblée nationale, Prof. Komi Selom Klassou a ouvert, le mardi 11 août, la deuxième session extraordinaire de l'année 2026 où trois projets de loi sont attendus pour être examinés.

Cette session extraordinaire, convoquée conformément à l'article 12, alinéa 3, de la Constitution du 6 mai 2024, fait suite à une demande introduite le 7 août dernier à l'initiative du président du Conseil, Faure Gnassingbé. Elle s'inscrit dans la continuité de l'action législative et vise à répondre aux exigences et aux nécessités immédiates de la nation. Les travaux se sont déroulés en présence du garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits humains, Me Pacôme Adjourouvi .

Les trois projets de loi

Le premier projet concerne la création et la gestion des aires protégées. Il vise à préserver la biodiversité, les ressources en eau, les sols et les paysages, tout en renforçant la résilience du pays face au dérèglement climatique. Les députés porteront une attention particulière à la clarté des procédures de classement, au respect des droits des communautés riveraines, aux usages coutumiers ainsi qu'aux mécanismes de compensation et de financement durable.

Le deuxième projet de loi réforme l'institution des juridictions commerciales afin d'offrir au secteur économique une justice plus rapide, transparente et prévisible. Ce texte prend en compte la digitalisation des procédures, la protection des droits de la défense, la maîtrise des délais et la conformité au droit OHADA pour sécuriser le climat des affaires et préserver les emplois.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE -----	1-2
NOUVELLES DES PREFECTURES -----	2-12
DOSSIER -----	12-13
NOUVELLE DE L'ETRANGER -----	13-15
SPORTS -----	16

Le troisième texte porte sur l'autorisation d'adhésion du Togo à la Convention de La Haye du 5 octobre 1961. Cette adhésion vise à supprimer l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers, simplifiant ainsi considérablement les démarches administratives pour les citoyens et les entreprises (diplômes, actes d'état civil, contrats).

Examen en seconde lecture de textes du Sénat

Outre les trois projets transmis par le pouvoir exécutif, le Sénat a envoyé les quatre projets de lois déjà soumis en deuxième lecture. Ces textes visent à consolider le bicamérisme et l'efficacité du travail parlementaire.

Ces projets sont notamment le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention sur la sûreté nucléaire, adoptée à Vienne en Autriche le 17 juin 1994; le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, adoptée à Vienne en Autriche le 5 septembre 1997; le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire, adoptée à Vienne en Autriche le 26 septembre 1986 et le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique, adoptée à Vienne en Autriche le 26 septembre 1986.

Le président de l'Assemblée nationale, Prof. Klassou a salué l'impulsion donnée par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, en matière de modernisation de l'Etat, de consolidation de la paix et de transformation socio-économique. Il a souligné que cette session traduit la volonté de la représentation nationale de répondre avec diligence et rigueur aux attentes des populations en matière de simplicité administrative, de sécurité économique et de protection de l'environnement. Prof Klassou a rappelé le chemin parcouru depuis l'ouverture de la première session ordinaire le 7 avril dernier et le travail conjoint accompli avec le Sénat dans le cadre du bicaméralisme. Il a invité ses collègues à un travail intense et rigoureux, tout en rendant un hommage appuyé au personnel administratif et technique de l'Assemblée nationale pour son dévouement au service de l'institution.

Les travaux en commission et en séances plénières se poursuivront dans les jours à venir au siège de l'Assemblée nationale.

ATOP/SED/MG/KYA

NOUVELLES DES PREFECTURES

OGOUGENRE ET SECURITE :

UN ATELIER DE VULGARISATION DU NOUVEAU PLAN D'ACTION NATIONAL SUR LA RESOLUTION 1325

Atakpamé, 11 août (ATOP) - Les autorités administratives, locales, religieuses et des forces de l'ordre et de sécurité prennent part à un atelier de vulgarisation du plan d'action nationale sur la résolution 1325 les 11 et 12 août à Atakpamé, dans le cadre du programme « Femmes, paix et sécurité ».

Cette rencontre est organisée par le ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'enfance. L'objectif est de renforcer l'implication des femmes togolaises dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix. Il s'agit aussi de permettre aux participants de s'approprier le contenu du nouveau plan d'action afin de contribuer à sa mise en œuvre dans les différentes couches de la société.

Au cours de ces deux jours, la directrice du Genre, Mme Kpemsi Abidé va entretenir les participants sur le contenu de la résolution 1325, 1820 du Conseil de sécurité des Nations unies CSNU (2026-2030). Les échanges porteront également sur la mise en œuvre de la résolution au Togo, les actions menées sur le terrain, et une feuille de route sera définie pour la dissémination du plan dans les communautés.

Le préfet de l'Ogou, Ekpé Noel a salué cette initiative et exhorté les participants à garder une oreille attentive et à mettre en pratique les résolutions 1325 dans leur communauté respective.

Le directeur régional des solidarités des Plateaux, Dodji Kokouvi Ahé a indiqué qu'à travers cette formation, son ministère entend souligner l'importance de la prévention de l'extrémisme violent et du renforcement de la cohésion sociale dans les communautés. « Les femmes jouent un rôle essentiel dans la résolution des conflits dans nos milieux, c'est pour cela qu'elles doivent être formées pour devenir des promotrices de la paix et de la sécurité dans nos communautés » a-t-il conclu.

La résolution 1325 a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies le 31 octobre 2000. Elle représente un tournant historique en affirmant le rôle central des femmes dans les processus de paix et de sécurité, et en reconnaissant leur contribution essentielle à la prévention des conflits et à la reconstruction post-conflit. ATOP/KJ/KKT/SED



Des participants et autorités

JOURNEE AFRICAINE DE LA DECENTRALISATION :

LES ACTEURS DE TONE 1 PLANCHENT SUR LE ROLE DES AUTORITES EN MATIERE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Dapaong, 11 août. (ATOP) – Une journée de réflexion sur le rôle des autorités locales et des communautés pour un accès à l'eau et à l'assainissement a marqué la célébration de la journée africaine de la décentralisation et du développement local, le lundi 11 août à Dapaong.



Les acteurs locaux de Tône



Le 1er vice président du Conseil régional (micro) ouvre la séance

La rencontre est à l'actif du conseil régional des Savanes en collaboration avec la commune Tône 1. Elle s'est déroulée sous le thème « Autonomisation des autorités locales pour une eau et un assainissement durable, faire progresser des villes et territoires résilients, inclusifs et durables vers l'agenda 2063 de l'Union africaine ».

Les autorités locales ont échangé avec des communautés pour un accès à l'eau et à l'assainissement dans le milieu. La population a été sensibilisée sur les comportements à adopter pour vivre dans un environnement sain pour éviter les maladies liées à l'insalubrité.

La rencontre a été marquée par des communications sur l'assainissement, l'approvisionnement en eau dans la commune de Tône 1 et la mission de la Togolaise des Eaux (TdE), suivies d'échanges.

Le 1^{er} vice-président du Conseil régional des Savanes, Nabiema Daouda Wattara a souligné que le thème de cette célébration invite chaque acteur à réfléchir à une action collective pour construire une cité propre. Il a indiqué que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement demeure un défi majeur dans la région des Savanes. « Pour y faire face, l'autonomisation des autorités locales à travers des compétences clairement définies, des ressources suffisantes, le renforcement des capacités et une véritable participation des citoyens apparaît comme une condition essentielle pour améliorer durablement les services d'eau et assainissement », a-t-il déclaré.

Le 1^{er} adjoint au maire de la commune Tône 1, Flindjo Kossi a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts pour mobiliser des ressources propres aux communes pour répondre aux besoins des communautés en matière d'eau et assainissement.

Le chargé à l'assainissement de base au service régional d'hygiène et assainissement des Savanes, Bassah Komlan a rappelé que des gestes simples tels que le lavage des mains, la bonne gestion des ordures ménagères et l'entretien des toilettes sont salutaires pour une meilleure santé des populations et un environnement plus sain.

L'agenda 2063 est le schéma directeur de l'Union africaine pour transformer le continent en une puissance mondiale de l'avenir. Il comprend 7 aspirations majeures, parmi lesquelles la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme et le développement durable. Ces aspirations constituent des piliers dont dépendent directement l'efficacité des politiques de décentralisation au niveau de chaque municipalité et région africaine. ATOP/TKA/HKM/DHK

DOUFELGOU :

LE CIDAP RENFORCE LES CAPACITES DES JEUNES EN AGROECOLOGIE

Niamtougou, 11 août (ATOP) – Le Centre international de développement agro-pastoral (CIDAP) de Baga renforce, du 10 au 25 août dans ledit centre, les capacités d'une quarantaine d'étudiants, stagiaires et de nouveaux bacheliers sur l'agroécologie, la gestion des territoires et les enjeux liés au changement climatique,



Les officiels



Les participants

Placée sous le thème « Changement climatique et aménagement des territoires », cette formation s'inscrit dans les activités de formation et de réflexion du CIDAP destinées aux jeunes pendant les vacances. Elle vise à leur fournir des connaissances pratiques sur les enjeux environnementaux, les techniques agricoles durables et les possibilités d'orientation professionnelle dans le domaine du développement durable.

Les jeunes alterneront enseignements théoriques et travaux pratiques sur le terrain. Ils seront formés notamment au diagnostic territorial des effets du changement climatique, à l'évaluation des ressources locales ainsi qu'à plusieurs pratiques agro écologiques. Il s'agit de la fertilisation des sols, la production et la conservation des semences paysannes, la fabrication de biopesticides et de bio-intrants et l'aménagement des parcelles contre l'érosion et les inondations.

La formation prévoit également des échanges directs avec les acteurs locaux, notamment les chefs traditionnels, les membres des Comités cantonaux de Développement (CCD) et des Comités villageois de développement (CVD). Ces sorties permettront aux jeunes de recueillir des données de terrain et de contribuer à l'élaboration de synthèses de projets communautaires. Ils prendront part également aux initiatives de reboisement des espaces publics engagées par les autorités communales.

Le représentant du conseil de coordination du CIDAP et formateur, Bayamna Molgma Patrick, a expliqué que cette initiative vise à préparer une nouvelle génération d'acteurs du développement durable. Selon lui, le choix de cibler les jeunes en période de vacances répond à la volonté de leur offrir des outils pratiques de réflexion et de gestion des territoires, tout en favorisant leur orientation professionnelle et leur engagement futur.

Le directeur préfectoral de l'Environnement de Doufelgou, Lt. Tormangue Latchiribe et le chef section hydraulique villageoise à la direction préfectorale de l'Agriculture, Bignandi Toyi, ont appelé à une adaptation des pratiques agricoles et à une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans l'aménagement des territoires. Ils ont insisté sur la nécessité d'une action concertée entre les services techniques, structures d'accompagnement, organisations de développement pour renforcer la résilience de l'agriculture et préserver les ressources naturelles.

Le 1er adjoint au maire de Doufelgou 1, Waguéna Balakom Manguissé a invité les bénéficiaires de la formation à s'impliquer pleinement dans les travaux afin de valoriser les acquis au profit du développement durable du pays.

ATOP/SG/TAL/HKM

BASSAR/JADDL :

DES ACTEURS LOCAUX MOBILISES POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Bassar, 11 août (ATOP) - La 15^e édition de la Journée africaine de la décentralisation et du développement local (JADDL) a été célébrée, le lundi 10 août à Bassar, autour des enjeux liés à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à la gestion durable des ressources en eau.



L'assistance



Le Directeur régional de l'hydraulique, Kara Azoti dans sa communication

L'activité a été organisée par le Conseil régional de la Kara, en collaboration avec la commune Bassar 1 et les services techniques déconcentrés de l'Etat intervenant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

L'édition 2026 est placée sous le thème « Autonomisation des autorités locales pour une eau et un assainissement durables : faire progresser des villes et territoires résilients, inclusifs et durables vers l'Agenda 2063 ». Elle met en avant le rôle des collectivités territoriales dans l'amélioration de l'accès aux services essentiels, la participation citoyenne et la construction de territoires résilients. Dans la région de la Kara, cette orientation se traduit par la réalisation d'ouvrages hydrauliques et le renforcement des actions d'assainissement.

Trois communications ont permis d'aborder la sensibilisation communautaire sur l'eau et l'assainissement, les pratiques d'hygiène et l'entretien des forages, ainsi que la protection de l'environnement et des écosystèmes. Les intervenants ont rappelé les gestes essentiels pour préserver la qualité de l'eau et prévenir les risques sanitaires liés aux mauvaises pratiques. Les échanges ont porté sur les bonnes pratiques en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Les connaissances des populations et des acteurs locaux ont été renforcées sur l'utilisation rationnelle de l'eau, l'entretien des ouvrages hydrauliques et la protection de l'environnement. La manipulation des robinets, l'utilisation responsable de l'eau et les causes des fuites observées sur certains réseaux ont également été expliquées à l'assistance. Des orientations ont été données sur les démarches à suivre pour signaler rapidement les dysfonctionnements et favoriser leur prise en charge.

Le directeur régional de l'Hydraulique de la Kara, Azoti Mahirèsèwa et le chef d'agence de la Togolaise des Eaux (TdE) à Bassar, Abdoul Fataou Abou-Kérim, ont apporté des précisions sur le circuit d'approvisionnement et les conditions d'accès à l'eau potable. Ils ont également partagé des conseils pratiques pour une meilleure gestion de cette ressource.



Le président du conseil régional de Kara (au milieu) présidant la cérémonie

à l'eau potable et à un assainissement adéquat.

Le maire de la commune Bassar 1, Mouni Ouyi a invité les populations à préserver les infrastructures hydrauliques, à adopter de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement et à participer activement à la gestion durable des ressources en eau.

La manifestation s'est déroulée en présence du préfet de Bassar, Lieutenant-colonel Asiah Hodabalo et du chef canton de Bassar, T'ba Yawanké Bitémi Waké Djintidja. ATOP/LK/AO/DHK

Le président du Conseil régional de la Kara, Bakèm Téba Blakinam a rappelé l'importance de l'eau et de l'assainissement dans le développement des collectivités. « L'eau est une ressource naturelle, une source de vie, de dignité, de santé et de développement. Quant à l'assainissement, c'est une condition essentielle pour préserver notre environnement et améliorer durablement les conditions de vie de nos populations », a-t-il déclaré. Il a appelé les élus locaux et les acteurs concernés à assumer pleinement leurs responsabilités afin de garantir aux populations un accès durable



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



HAHO :

LES COMMUNES HAHO 1 ET 3 ONT CLÔTURÉ LEUR TROISIÈME SESSION ORDINAIRE

Notsè, 11 août (ATOP) – Les conseils municipaux des communes Haho 1 et 3 ont clôturé, le jeudi 6 août à Notsè et à Kpédomé, leur troisième session ordinaire de l'année 2026, consacrée à l'examen des ajustements budgétaires et à l'évaluation des activités dans leurs communes.



Les conseillers Haho 1 et autorités locales.



Les conseillers Haho 3

Les sessions ont permis aux conseillers municipaux de procéder à une analyse approfondie de la gestion administrative et financière des deux communes et d'examiner les comptes de gestion et administratifs. Ils ont présenté aux populations le bilan synthétique des activités réalisées, conformément aux dispositions de la loi relative à la bonne gouvernance.

Dans la commune Haho-1, le budget complémentaire s'équilibre en recettes et en dépenses à 90 959 177 FCFA, dont 32 513 371 FCFA consacrés aux investissements. Cet ajustement porte le budget de la commune de 432 802 714 FCFA à 522 761 891 FCFA.

Les ressources additionnelles permettront notamment de financer des projets de développement local et de dialogue citoyen, de renforcer le partenariat et la coopération décentralisée, d'aménager des espaces verts et de lutter contre les dépotoirs sauvages ainsi que la divagation récurrente des animaux.

La commune Haho-3 a, quant à elle, examiné les ajustements de ses comptes administratifs et de gestion à travers un budget complémentaire de 18 600 000 de FCFA. Le budget définitif de la commune s'établit ainsi à 330 000 000 de FCFA, contre une prévision initiale de 240 000 000

Les investissements prévus portent notamment sur le projet de reboisement communal, l'aménagement et l'équipement du marché d'Agbatitoé, avec la construction de hangars, de boutiques et de latrines, l'installation de nouveaux forages photovoltaïques ainsi que le soutien aux activités communautaires et culturelles.

Pour les maires des communes Haho 1 et 3, respectivement, Koffi Assila et le député Komlan Amoudji, ces sessions constituent une occasion de renforcer la transparence et l'efficacité dans la gestion des affaires locales. Ils ont souligné que les populations attendent des résultats concrets, notamment en matière de services publics et de développement local. Ils ont invité les conseillers municipaux à faire preuve d'un engagement constant dans la mise en œuvre des recommandations issues des sessions et à poursuivre les efforts en faveur de la construction et du développement des communes.

En marge des travaux, les conseillers municipaux ont effectué des sorties sur les marchés locaux pour évaluer le niveau d'exécution des travaux d'investissement en cours, sensibiliser les contribuables sur leurs obligations et procéder à des contrôles inopinés auprès des agents collecteurs. ATOP/YM/MG

BINAH/ EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

DES AUTORITES LOCALES ET LEADERS COMMUNAUTAIRES SENSIBILISEES



Les participants

décentralisation et du développement local. La rencontre a permis d'informer et de mobiliser les autorités locales, les leaders communautaires et les populations autour des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, essentielles à la prévention des maladies et à l'amélioration du bien-être collectif.

L'assistance a été entretenue sur la thématique hygiène et assainissement. Elle a été éclairée sur le Comité d'assainissement communal (CAC) et le projet de latrines.

Le représentant du préfet de la Binah M. Danike Prénom a exhorté l'auditoire à tirer pleinement profit de cette activité afin de jouer le rôle de relais auprès de leur communauté.

Le maire de la commune Binah 1, Egbade Bèssègrou, a invité les communautés à œuvrer pour mettre fin à la défécation à l'air libre et à contribuer à l'éradication des maladies liées au manque d'hygiène et d'assainissement. ATOP/AK/MD/BV

KOZAH/ SECURITE DANS LE SECTEUR ELECTRIQUE :

30 ELECTRICIENS DU SEPTENTRION RENFORCENT LEURS COMPETENCES

Kara, 11 août (ATOP) – Trente électriciens membres de l'Union des chambres régionales de métiers (UCRM), des trois régions du septentrion, ont débuté le lundi 10 août à Kara, une session de formation de huit jours, axée sur les bonnes pratiques d'installation électrique.

Placée sous le thème « Sécurité électrique et énergie photovoltaïque », cette session est une initiative de l'UCRM avec l'appui financier du Fonds national d'apprentissage, de formation, de perfectionnement professionnel (FNAFPP).

Elle est assurée par le cabinet HAIMA Technology.

Cette formation répond aux défis auxquels sont confrontés les artisans du secteur électrique, notamment l'évolution de nouvelles technologies et l'essor de l'énergie solaire photovoltaïque. Elle entend contribuer à la réduction des incidents et incendies d'origine électrique liés, entre autres, au non-respect des normes d'installation. Il s'agit de doter les participants de connaissances et d'outils modernes leur permettant de réaliser des installations électriques et solaires sûres, performantes et conformes aux réglementations nationales.



Un stand d'exposition d'outils électriques

Les électriciens seront formés sur les bonnes pratiques applicables aux installations électriques basse tension. Ils acquerront également des compétences théoriques et pratiques en matière d'installation et de maintenance des systèmes solaires photovoltaïques, de prévention des risques d'origine électrique et de premiers secours.

Les travaux porteront également sur l'interprétation des schémas électriques, l'identification des coffrets électriques et des différents composants d'un kit solaire, tels les panneaux, le régulateur, la batterie, l'onduleur. Les participants seront aussi formés aux techniques de test, de mesure et de diagnostic des installations électriques, ainsi qu'aux procédures d'installation et de maintenance des systèmes photovoltaïques. Des rapports seront soumis à l'issue de la formation pour validation.



Electriciens (T-Shirt et casquette noire) avec les officiels

Le président du comité de gestion du FNAFPP, Awali Pidassa a souligné l'engagement de son institution à accompagner la formation et le perfectionnement des acteurs du secteur, particulièrement les jeunes. Il a relevé que l'essor de l'énergie solaire accroît la demande en artisans qualifiés dans le domaine du photovoltaïque. M. Pidassa a invité les participants à tirer pleinement profit de cette opportunité afin de mieux maîtriser les exigences réglementaires de leur métier et d'élargir leurs perspectives professionnelles.

Le directeur général de HAIMA Technology, Nala Betzalel-Eyakim-Gad a indiqué qu'une place importante sera accordée aux travaux pratiques afin de permettre aux participants de mieux maîtriser les nouveaux outils et techniques susceptibles de contribuer à la prévention des incidents électriques.

Le président de la Chambre régional de métiers (CRM) Kara, Ablé Kpatcha, a exhorté les bénéficiaires à mettre à profit les connaissances acquises afin d'améliorer la qualité de leurs prestations et de mieux répondre aux besoins des populations. ATOP/TAL/AR/BV

KLOTO/EAU ET ASSAINISSEMENT :

LES ACTEURS LOCAUX SE CONCERTENT POUR AMELIORER LA GOUVERNANCE



Les participants

lieux sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la commune ainsi que sur le rôle des collectivités territoriales dans la gouvernance de ces secteurs a été présenté. Les discussions ont porté sur le thème local : « Gouvernance locale, accès à l'eau potable et assainissement : quels défis et quelles solutions pour la commune de Kloto 1 ? ».

Kpalimé, 11 août (ATOP) - Les acteurs locaux impliqués dans la gestion de l'eau et de l'assainissement dans la commune Kloto 1 ont échangé sur des défis liés à l'accès à l'eau potable, à la protection des ressources hydriques et à l'assainissement, le lundi 10 août à Kpalimé.

Cette rencontre s'intègre dans le cadre de la Journée africaine de la décentralisation et du développement local (JADDL) 2026. Les acteurs ont échangé sur des solutions concertées pour un territoire plus sain, résilient et durable. L'état des

La qualité de l'eau a constitué l'une des principales préoccupations soulevées au cours des travaux. La protection des cours d'eau et de leurs berges, ainsi que la lutte contre les pratiques et produits susceptibles de polluer les ressources hydriques, ont également été abordées. Au terme des échanges, plusieurs recommandations ont été formulées en vue d'orienter les prochaines actions communales et du cadre permanent de dialogue entre les différents acteurs.

Le 1^{er} adjoint au maire de Kloto 1, Nyawuame Eugène, a fait savoir que cette rencontre offre l'opportunité de mobiliser les différents acteurs autour des difficultés auxquelles sont confrontées les populations. « C'est ensemble que nous devons réfléchir pour que nos populations aient accès à l'eau potable et que notre environnement soit assaini », a-t-il déclaré.

Pour Jacques Gaba, du Cadre de concertation pour l'assainissement de base au Togo, la célébration de la JADDL doit surtout favoriser le passage de la réflexion à l'action. Il a déclaré que la mobilisation des différents acteurs autour d'une gouvernance partagée de l'eau, constitue un levier pour relever les défis auxquels la commune est confrontée, afin de renforcer sa résilience.

L'édition 2026 de la JADDL est placée sous le thème « Autonomisation des Autorités locales pour une eau et un assainissement durable : faire progresser des villes et territoires résilients, inclusifs et durables vers l'Agenda 2063 ». Elle s'inscrit dans la dynamique des Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 6 consacré à l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement.

ATOP/AYH/AO/BV

SAVANES/SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES PARTAGEES AUX ACTEURS REGIONAUX

Dapaong, 11 août (ATOP) - Le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) a été présenté aux acteurs régionaux de développement de la région des Savanes, au cours d'un atelier, le lundi 10 août à Dapaong.



Des participants



Le gouverneur (micro) invitant les acteurs à s'approprier le SNAT

Initié par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme, l'atelier s'inscrit dans la mise en œuvre de la Politique nationale d'aménagement du territoire (PONAT), adoptée en septembre 2009. Il a permis aux acteurs de prendre connaissance des orientations stratégiques, des programmes structurants et des projets retenus dans le SNAT, ainsi que des responsabilités des différents intervenants dans sa mise en œuvre.

Au cours des travaux, les six livrables du SNAT ont été présentés. Il s'agit du rapport d'orientation méthodologique, du rapport bilan-diagnostique, du document du SNAT, du dispositif de suivi-évaluation, de la stratégie de communication et de l'atlas de développement. Les présentations ont donné lieu à des échanges visant à faciliter l'appropriation de ces outils et leur utilisation dans la planification territoriale.

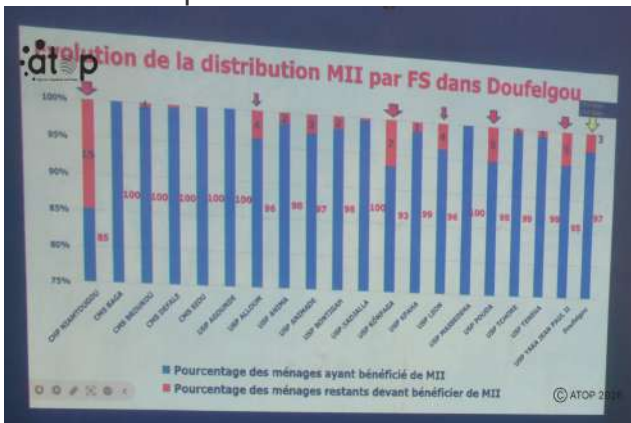
Le gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Dédji Affoh a insisté sur la nécessité d'assurer une cohérence entre le SNAT et les différentes politiques publiques sectorielles pour renforcer l'efficacité de l'action de l'État. Le gouverneur a souligné que la réussite de cet outil repose sur une gouvernance transparente et une coordination étroite entre les différents acteurs. Il a rappelé que le schéma constitue un cadre de référence pour orienter la planification et l'aménagement des territoires. M. Atcha-Dédji Affoh a appelé les exécutifs des collectivités territoriales et les responsables des services déconcentrés de l'État à jouer pleinement leur rôle dans sa mise en œuvre, afin de favoriser un développement harmonieux, équilibré et durable du pays.

Le représentant du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme, Dr Démakou Yédoumbé a expliqué que le SNAT vise à réduire les déséquilibres et les disparités entre la capitale et les autres localités du pays, entre les différentes régions et en leur sein, ainsi qu'entre les espaces urbains et ruraux. Il a estimé que sa mise en œuvre permettra de dessiner progressivement le visage du Togo de demain, grâce aux choix d'aménagement et aux actions à engager dans une perspective de développement à long terme.

Le maire de la commune Kpendjal-Ouest 1, Mme Didjengou Fékandine a rassuré que le SNAT ne restera pas lettre morte. Elle a promis d'en intégrer les orientations dans le plan d'action de la commune, afin de soutenir un développement harmonieux de la localité et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. ATOP/JK/AO/DHK

LE CLO DOUFELGOU EVALUE LA CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE MOUSTIQUAIRES

Niamtougou, 11 août (ATOP) – Le Comité local d'organisation (CLO) de la campagne de distribution gratuite de Moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) du district sanitaire de Doufelgou a tenu, le vendredi 7 août à Niamtougou, une réunion d'évaluation post-distribution.



La présentation des opérations



Les participants

Cette rencontre a permis de faire le bilan des opérations et d'apprécier les résultats obtenus. Elle a servi également de cadre pour identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et de définir des stratégies destinées à renforcer la sensibilisation des populations en vue d'une utilisation régulière et correcte des moustiquaires distribuées.

Les échanges ont révélé que la campagne s'est déroulée de manière globalement satisfaisante grâce à la mobilisation des différents acteurs. Toutefois, quelques difficultés ont été signalées par les équipes de suivi. Il s'agit notamment de l'absence de certains ménages recensés sur les sites de distribution, de l'impossibilité pour les responsables de formations sanitaires de joindre plusieurs chefs de famille par téléphone.

Pour faire face à ces contraintes, les membres du comité ont recommandé le renforcement du suivi de proximité ainsi que la poursuite des actions de sensibilisation et

de communication communautaire afin d'encourager l'utilisation quotidienne et correcte des MII, moyen efficace de prévention du paludisme.



Les participants

Le préfet de Doufelgou, Colonel Aziaba Ayi Sessi, président du CLO, a estimé que les difficultés relevées ne remettent pas en cause les résultats de la campagne. Il a invité les membres du comité à maintenir le contact avec les ménages absents afin d'organiser des séances de rattrapage pour leur permettre de retirer leurs moustiquaires.

ATOP/SG/TAL/BA

Le directeur préfectoral de la Santé de Doufelgou, Dr Alassani Nourou, a rappelé que la possession d'une moustiquaire ne suffit pas à elle seule à prévenir le paludisme. Selon lui, seule son utilisation effective et quotidienne permet aux populations de se protéger. Il a indiqué que les équipes sanitaires intensifieront les activités de sensibilisation de proximité et les visites à domicile afin de s'assurer que les MII reçues sont effectivement installées et utilisées au-dessus des couchages.

DOSSIER

LA CAISSE DE RETRAITES, TOUJOURS AUX COTES DES TOGOLAIS PAR KWAMI KOUMAVI MODZRO

Dans une administration publique, les carrières s'achèvent un jour, mais la protection sociale, elle, ne s'arrête pas. À Lomé et partout sur le territoire, cette continuité est assurée par la Caisse de retraites du Togo (CRT). Une enquête réalisée par l'Agence togolaise de presse (ATOP).

Etablissement public chargé de la gestion des pensions des fonctionnaires civils, militaires et leurs ayants droit, la CRT a pour mission de transformer des décennies de service au profit de l'État en une garantie de dignité, de stabilité et de justice sociale. En 2025, elle a versé 52,5 milliards de francs CFA de prestations sociales, montrant le rôle central qu'elle joue dans la sécurisation des revenus des anciens agents publics et de leurs ayants droit. Le montant susmentionné reflète l'ampleur de la responsabilité assumée par l'institution dans le fonctionnement de l'administration et dans la préservation de la cohésion sociale.

La retraite n'est pas seulement la fin d'une carrière administrative. Elle constitue le prolongement de la protection que l'État accorde à celles et ceux qui ont consacré une partie de leur vie au service de la nation.



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg



Garantir l'avenir de ceux qui servent l'État

La fonction publique togolaise comptait près de 84.000 agents actifs à la fin de l'année 2025. Tous exercent aujourd'hui leurs missions avec la certitude qu'au terme de leur carrière, un mécanisme institutionnel est chargé d'assurer la continuité de leurs revenus.

Cette garantie constitue l'un des fondements de la stabilité de la fonction publique. Elle renforce la confiance des agents envers l'État, contribue à leur motivation tout au long de leur parcours professionnel et participe à l'attractivité des emplois publics.

À travers la CRT, l'État traduit en actes un principe fondamental : le service rendu à la nation ne s'arrête pas avec le départ à la retraite. Il ouvre au contraire droit à une protection durable fondée sur la solidarité nationale.

Un soutien direct à des milliers de ménages

Les pensions versées chaque mois ne bénéficient pas uniquement aux retraités. Elles irriguent l'ensemble de l'économie en soutenant la consommation des ménages, en facilitant l'accès aux soins de santé, en participant aux dépenses d'éducation des familles et en renforçant le pouvoir d'achat de milliers de foyers.

Dans de nombreuses familles, les pensions constituent une source essentielle de revenus. Elles contribuent à réduire la vulnérabilité économique des personnes âgées tout en consolidant les mécanismes de solidarité intergénérationnelle.

Les 52,5 milliards de francs CFA distribués en 2025 représentent ainsi bien davantage qu'une dépense publique. Ils constituent un investissement social dont les retombées profitent à l'ensemble de l'économie nationale.

Un acteur majeur de la protection sociale

Le rôle de la CRT dépasse le simple paiement des pensions. L'institution participe à la consolidation du système national de protection sociale en garantissant la continuité des droits acquis par les agents publics tout au long de leur carrière.

Cette mission revêt une importance particulière dans un contexte où le vieillissement progressif de la population impose aux États de renforcer les dispositifs de sécurité sociale afin de préserver la dignité des retraités et de maintenir l'équilibre entre les générations.

Derrière chaque pension versée se trouvent des années d'enseignement dans les écoles, de soins dispensés dans les hôpitaux, de sécurité assurée sur le territoire, de décisions administratives prises au service des citoyens ou encore de missions accomplies au sein des forces de défense et de sécurité. C'est le témoignage de la solidité d'un mécanisme qui protège les femmes et les hommes ayant consacré leur carrière au service de l'intérêt général.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

UN DIALOGUE CONTINENTAL S'OUVRE A BUJUMBURA POUR PROMOUVOIR LE ROLE DES JEUNES ET DES FEMMES DANS L'AVENIR DE L'AFRIQUE

Bujumbura, 11 août -- Le président burundais et président en exercice de l'Union africaine (UA), Evariste Ndayishimiye, a appelé le lundi 10 août, les leaders africains à l'écoute, au soutien et à l'incitation de la jeunesse et des femmes à prendre des initiatives visant le développement durable lors du lancement à Bujumbura, capitale économique du Burundi, d'un dialogue continental de trois jours sur la jeunesse, la paix et la sécurité, ainsi que sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique.

M. Ndayishimiye a salué l'engagement et la détermination de la jeunesse et des femmes pour contribuer à bâtir un avenir du continent plus durable. Selon lui, l'ennemie commune est la pauvreté et il est nécessaire de se coaliser pour pouvoir lutter contre elle.

Alors que l'année 2026 de la présidence de l'UA a aussi été dédiée à l'eau et à l'assainissement, il est revenu sur les défis liés à l'insuffisance d'eau potable en Afrique. Plus de 400 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable et près de 700 millions sont privés des services d'assainissement, les plus touchés étant les enfants, les femmes et les populations rurales, a-t-il rappelé.

Le président a souligné que la paix durable ne peut être garantie sans une gestion responsable et équitable des ressources, en particulier l'eau, qui est une source de vie et du développement, mais aussi une source de tensions, lorsque sa gestion est inadéquate.

De son côté, Xia Huang, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs, a rappelé la reconnaissance du rôle de la jeunesse dans la construction de leur propre avenir. Il a insisté sur l'investissement dans le capital humain en vue de la transformation du potentiel démographique, notamment les jeunes, en dividende de paix en Afrique.

Le commissaire de l'UA chargé des affaires politiques, de la paix et de la sécurité, Bankole Adeoye, a affirmé que les jeunes et les femmes sont des champions, des catalyseurs de la prévention des conflits, de la résolution des conflits et de solutions africaines aux problèmes africains. Les femmes et les jeunes doivent participer à l'élaboration des politiques publiques, influencer la prise de décision et jouer un rôle moteur dans la consolidation de la paix, a-t-il dit. (XINHUA)

LE TRAITEMENT TARIFAIRE ZERO DE LA CHINE POUR DES PRODUITS AFRICAINS RENFORCE LE PARTENARIAT SINO-AFRICAIN, SELON UN EXPERT NIGERIE (INTERVIEW)

Niamey, 11 août - Le traitement tarifaire zéro de la Chine pour des produits africains constitue une initiative historique qui témoigne de la profondeur du partenariat stratégique global entre la Chine et l'Afrique, a estimé Amadou Magagi, directeur de la Formation professionnelle à la Chambre de commerce et d'industrie du Niger, dans un entretien récemment accordé à Xinhua.

Selon lui, au-delà de son importance commerciale, cette politique illustre l'engagement constant de la Chine en faveur d'un développement partagé, d'une mondialisation économique plus inclusive et d'une coopération fondée sur les principes du respect mutuel, de l'égalité et des avantages réciproques.

Elle traduit concrètement les engagements pris dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), visant à soutenir l'industrialisation du continent, à renforcer son intégration dans les chaînes de valeur mondiales et à accroître les opportunités offertes aux entreprises africaines.

"Cette mesure contribue également à la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique, dans laquelle la prospérité de chacun devient un facteur de développement pour l'autre. Elle renforce la confiance mutuelle et ouvre une nouvelle étape dans les relations économiques entre la Chine et l'Afrique", a-t-il souligné.

Selon lui, cette mesure suscite un intérêt croissant des opérateurs économiques africains pour le marché chinois et renforce la confiance des investisseurs dans les perspectives de la coopération économique sino-africaine. Cette politique devrait également favoriser un renforcement des investissements chinois dans les secteurs productifs, les infrastructures logistiques, les zones industrielles, les plateformes de stockage, la transformation agroalimentaire ainsi que le transfert de technologies, a-t-il ajouté.

A moyen et long termes, cette politique devrait accélérer la montée en gamme des exportations africaines et favoriser l'émergence des chaînes de valeur régionales capables de répondre aux exigences du marché chinois, a-t-il prédit.

Evoquant les retombées attendues pour le Niger, M. Magagi a déclaré que cette initiative représente "une opportunité stratégique exceptionnelle" pour son pays.

"Le Niger dispose d'importantes ressources agricoles, pastorales et minières, ainsi que d'un potentiel considérable dans les filières du sésame, de l'arachide, du niébé, de la gomme arabique, du souchet, des produits de l'élevage et de nombreuses autres productions à forte valeur ajoutée", a-t-il expliqué.

Selon lui, l'accès préférentiel au vaste marché chinois permettra d'accroître les exportations nigériennes, d'encourager la transformation locale des matières premières et de stimuler la création d'emplois, notamment au profit des jeunes et des femmes.

Abordant le contexte international, M. Magagi a souligné que, dans un environnement marqué par les tensions commerciales, les incertitudes géopolitiques et la résurgence de certaines formes de protectionnisme, cette initiative de la Chine envoie un message particulièrement fort, réaffirmant l'attachement de la Chine au libre-échange, à l'ouverture économique, au multilatéralisme et au développement commun.

Concernant les perspectives de la coopération économique et commerciale sino-africaine, M. Magagi les a jugées "extrêmement prometteuses".

A ses yeux, la politique de traitement tarifaire zéro constitue une étape importante vers une coopération économique de nouvelle génération, davantage centrée sur l'investissement productif, la transformation industrielle, le développement des infrastructures, l'innovation, la transition numérique et le renforcement des capacités.

Pour optimiser pleinement les bénéfices de cette politique, M. Magagi a préconisé de renforcer les capacités de production et de transformation industrielle en Afrique, d'améliorer la qualité, la normalisation et la certification des produits destinés au marché chinois, de développer les infrastructures logistiques, portuaires et les corridors commerciaux, de faciliter davantage les procédures douanières et les échanges commerciaux, d'encourager les investissements industriels et les partenariats entre entreprises chinoises et africaines, ainsi que d'intensifier le transfert de technologies, le renforcement des compétences et la coopération dans les domaines de l'innovation, de l'économie numérique et de la formation professionnelle.

"Nous sommes convaincus que (...) le partenariat économique sino-africain continuera de se renforcer au bénéfice des peuples des deux parties. En conjuguant les avantages comparatifs de la Chine et le potentiel considérable de l'Afrique, il est possible de construire une coopération exemplaire fondée sur la confiance, la complémentarité, le développement partagé et la prospérité commune, conformément à la vision d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique", a-t-il conclu. (XINHUA)

----- LE PRESIDENT TCHADIEN APPELLE A L'UNITE ET AU PATRIOTISME A LA VEILLE DE LA FETE DE L'INDEPENDANCE

N'Djaména, 11 août -- Le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a appelé le lundi 10 août, à la veille du 66e anniversaire de l'indépendance du pays, à l'unité nationale, à la bonne gouvernance et au développement socio-économique.

Dans une allocution télévisée à la nation, le chef de l'Etat a salué le retour à l'ordre constitutionnel et la pacification de l'espace politique.

Face aux conflits intercommunautaires, il a exigé un changement de paradigme axé sur la prévention et une justice prompte. "Nous devons privilégier la prévention et la réconciliation durable. Cela exige une justice prompte pour mettre fin à l'impunité", a-t-il indiqué.

Il a appelé les chefs traditionnels, leaders religieux et acteurs politiques à cesser de protéger les auteurs de troubles, tout en renforçant les Forces de Défense et de Sécurité à travers un programme ambitieux de modernisation.

Sur le plan économique, le dirigeant tchadien a souligné la nécessité de diversifier l'économie au-delà du pétrole, en mieux valorisant les ressources naturelles, développant l'agriculture, modernisant l'élevage, soutenant les entrepreneurs et encourageant l'innovation.

Il a aussi affirmé que son gouvernement lutterait contre la corruption, le détournement des ressources publiques, la fraude et le favoritisme avec fermeté, impartialité et respect des droits de chacun.

Le Tchad a obtenu son indépendance de la France le 11 août 1960. (XINHUA)



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



SPORTS

LA CAF DEVOILE LA NOUVELLE IDENTITE VISUELLE ET LE TROPHÉE DE LA TOTALENERGIES CAF DE FUTSAL

Caire, (CAF) - La Confédération Africaine de Football (CAF) a dévoilé la nouvelle identité visuelle ainsi que le trophée de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations de Futsal, marquant une étape importante dans l'évolution de la plus prestigieuse compétition de futsal du continent.

Cette révélation est intervenue à la veille du tirage au sort de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations de Futsal, Maroc 2026, à Rabat, le lundi 10 août, et illustre l'engagement continu de la CAF à renforcer la visibilité, l'attractivité et le rayonnement du futsal africain.

Conçue pour accompagner la croissance et les ambitions du futsal sur le continent, cette nouvelle identité visuelle traduit l'énergie, l'évolution et l'intensité qui caractérisent désormais la compétition.

Inspirée par les lignes fluides, le mouvement et le rythme soutenu propres au futsal, elle met en lumière la vitesse, la technique, la créativité et la passion qui animent cette discipline à travers l'Afrique.

Le dévoilement de ce nouveau trophée et de cette identité visuelle ouvre un nouveau chapitre pour la compétition, alors que la CAF poursuit ses efforts pour développer le futsal, accroître son audience et valoriser la progression constante du niveau de jeu africain sur la scène internationale.

À propos du nouveau trophée

Le nouveau trophée incarne l'essence du futsal à travers un design contemporain et audacieux. Ses lignes diagonales marquées évoquent la vitesse, le mouvement et l'intensité qui définissent la discipline, tandis que cinq arches dorées symbolisent les cinq joueurs présents sur le terrain pour chaque équipe.

Au sommet du trophée, une dernière arche représente le capitaine de l'équipe soulevant un ballon gravé à l'effigie du continent africain, symbole de l'aboutissement ultime : être sacré champion d'Afrique.

La partie centrale du trophée présente une carte de l'Afrique en or mat, sur un fond doré brillant, soulignant la dimension continentale et le prestige de la compétition.

À sa base figure le nom de la compétition gravé dans le trophée, tandis que la face arrière accueille un palmarès gravé, rendant hommage aux précédents vainqueurs et à l'histoire du tournoi.

La TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations de Futsal, Maroc 2026 se déroulera du 12 au 21 octobre 2026.

Huit nations ont décroché leur qualification pour la phase finale : l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, la Libye, le Maroc, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie.

Pour plus d'informations sur la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations de Futsal, Maroc 2026, rendez-vous sur www.cafonline.com. CAF

